6 PAGES 5 CENTIMES — Fondé en 1893

L'Egalité

DE ROUBAIX TOURCOING

Téléphones : A LILLE N° 1.02 N° 22.82 — A ROUBAIX N° 3.28 — A LENS N° 0.52 — A DOUAI N° 412

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Nord et Départements limitrophes 4 fr. 50 8 fr. 18 fr.
Autres Départements 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de Poste.

NUMERO 5 CENTIMES

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Mercredi 29 Mai 1912

Autour de la R. P.

Hier encore, la Chambre a consenti à déguster une tranche de la loi électorale. Elle a bien ajourné la discussion du 3me paragraphe de l'article 9, qui est d'importance puisqu'il fixe la constitution des circonscriptions, mais elle a tout de même réglé d'intéressantes questions, notamment en ce qui concerne l'attribution des restes, la sincérité du vote, l'identité des bulletins, l'affichage et la distribution des circulaires, etc.

La réforme chemine donc doucement, en attendant le projet spécial de M. Poincaré sur l'élargissement des circonscriptions, la prime à la majorité absolue et le calcul du quotient.

Bien entendu, ce projet encore mystérieux qui, d'après son auteur, doit mettre tous les républicains d'accord, a commencé par aggraver davantage leurs querelles.

« Ah ! mes gaillards erpéistes, disent les arrondissementiers, vous avez eu Deschanel au fauteuil, mais nous vous reprenons Poincaré ! »

C'est ainsi, — en substance, — que J.-L. Breton, champion majoritaire, provoquait en un leader article publié par « La Petite République », les guerriers du camp proportionnaliste.

A quoi le citoyen Jaurès, qui sait ses classiques, répondait comme le divin Achille en relevant le défi :

« Vous avez Poincaré, dites-vous, nous ne le croyons pas. Mais si la chose est vraie, si le gouvernement joue double jeu, Poincaré mordra la poussière !... »

Au fond, cette lutte homérique est un peu ridicule puisque le siège est fait. Dès à présent, chaque député a son opinion sur tous les détails compliqués et oiseux des divers projets ; — nous pourrions presque dire que chacun d'eux a son projet. La question les intéresse au plus haut point, on sent bien pourquoi...

Peut-être le président du Conseil éprouve-t-il le besoin de tâter le pouls au Parlement et de faire sa petite statistique avant de sortir son ours. Mais un peu plus tôt, un peu plus tard, il faudra bien y passer, et la bataille sera chaude.

Que ce soit par la Chambre parce que trop majoritaire, ou par le Sénat, parce que trop proportionnaliste, le projet promet d'être passionnément discuté, et le ministère aura, comme on dit, du fil à retordre.

Mais ceci ne sera rien auprès de l'accueil que le suffrage universel réserve à ceux qui, après avoir promis la refonte complète d'un système électoral désastreux (?), auront oublié leurs engagements et tenté de sauver leurs petites mares d'arrondissements.

Avant d'étouffer la réforme, ils feront bien de méditer ce salutaire avertissement, de même que les sénateurs qui appartiennent au tiers sortant de 1915.

Un tragique recommencement

L'AFFAIRE ROUSSET

C'est un vrai soulagement que la conscience angoissée depuis de longs mois éprouve à connaître l'attitude énergique de Millerand dans la nouvelle phase de l'affaire Rousset.

Le ministre de la Guerre se dresse devant les hommes qui préparent froidement, avec un entêtement sinistre, un nouveau crime de la justice militaire. Lui, chef de cette justice, responsable devant le pays des abus et des dénis qu'elle peut commettre, est obligé aujourd'hui de se désolidariser de certains magistrats qui l'administrent, de les désavouer publiquement, de se joindre au défenseur d'un innocent atrocement persécuté, pour demander la nullité d'une procédure dont la partialité, la rancune personnelle, la haine, semblent avoir inspiré la conduite et dicté la décision.

Faut-il rappeler les phases d'un drame qui évoque par tant de coïncidences la célèbre affaire Dreyfus, qui la recommence par tant de traits, qui montre surtout qu'après une aussi éclatante épreuve la leçon n'a servi de rien, qu'en 1912 comme il y a dix-huit ans, certains militaires ne reculent pas devant de nouveaux forfaits pour protéger des camarades coupables, pour échapper eux-mêmes aux conséquences des iniquités qu'ils ont commises ?

Oui, il faut répéter les détails de cette affreuse histoire, l'apprendre à ceux qui ne la connaissent pas encore, malgré les campagnes de différents journaux, les interpellations à la Chambre, les appels à l'opinion de la « Ligue des Droits de l'Homme », du comité spécialement créé pour la réparation de cette injustice, — la rappeler à ceux qui l'ont oubliée dans le tumulte des événements nouveaux.

Il faut émouvoir les consciences, toutes les consciences, opposer comme autrefois au dogme ressuscité de l'« honneur de l'armée » la véhémente protestation du droit violé, aux pratiques abominables de la « justice militaire », l'exercice pur et simple de la Justice — tout court.

Redisons donc brièvement les faits :

En juillet 1909, le disciplinaire Aernoult meurt dans sa cellule quelques heures après son arrivée à Djenan-ed-Dar. Ses chefs disent : d'une congestion cérébrale. Ses camarades : martyrisé par le lieutenant Sabattier et certains sous-officiers. On leur cache le cadavre, mais ils ont entendu les cris et les râles du mourant, ils le savent couvert de plaies. Un des soldats désigné par le sort va porter la plainte collective au commandant du bataillon : on l'emprisonne. Alors, un autre, Emile Rousset, raconte à ses frères, à la famille de la victime, dans des lettres qu'un journal parisien publia, ce qu'il sait du drame, en s'offrant pour en témoigner.

A son tour, on le jette en cellule. Un sergent compromis lui dit :

— Toi, je te ferai passer par le même chemin qu'Aernoult.

Il sait le sérieux de la menace, et le lendemain, pour échapper à son bourreau, déclare qu'il refuse d'obéir, et la seule raison de son refus : il veut être traduit en conseil de guerre et faire connaître toute la vérité.

Le capitaine Allix, rapporteur chargé de l'instruction de cette affaire, sentant le danger de ses révélations, essaie de l'amadouer et de l'intimider. Mais en vain. Rousset est inflexible durant quatre-vingt-six jours d'interrogatoires.

— Ah ! lui dit cet autre Ravary, vous ne voulez rien passer à l'armée, je ne vous passerai rien !

Il est renvoyé devant le Conseil sous prévention de refus d'obéissance et d'outrages à un supérieur — ce dernier motif manifestement faux.

A l'audience, on lui interdit de parler de l'affaire Aernoult ; il est condamné à cinq ans de prison :

— Ça vous apprendra à vous mêler des affaires des autres, a conclu le capitaine Allix.

Rousset subit courageusement sa peine : ses lettres à sa famille sont admirables de résignation stoïque. Cependant sa protestation a été entendue en France : la mort d'Aernoult a provoqué des articles de journaux, des interpellations. Une enquête est confiée au général Rabier. Trois sous-officiers, ses accusateurs sont poursuivis pour faux témoignage. Sa conduite est excellente. M. Berteaux, ministre de la Guerre, étudie son dossier et le gracie.

Il est sauvé... Non ! il retombe dans le guêpier.

Le 7 septembre 1911, à la suite de l'enquête du général Rabier, le lieutenant Sabattier et deux sergents doivent comparaître en Conseil de guerre sous l'inculpation d'assassinat du disciplinaire Aernoult. Rousset est le principal témoin à charge.

Mais trois jours avant, on l'arrête comme coupable du meurtre d'un de ses camarades, le chasseur Brancoli, frappé d'un coup de couteau dans une rixe à laquelle Rousset a assisté. Celui-ci proteste de son innocence. Mais il comparaît, menottes aux mains, entre deux gendarmes, au procès Aernoult. Son témoignage est disqualifié. Les accusés sont acquittés.

Un autre procès s'instruit : le sien. Il s'instruit avec le mépris le plus évident de la vérité. On tient l'homme qui a soulevé le scandale, ému l'opinion, qu'un ministre a innocenté déjà, qui a failli provoquer la condamnation de ses chefs ; mais on le tient bien. Il va payer tout cela.

Un officier chargé de la justice, jouera le rôle de justicier de la caste. C'est le lieutenant Pan-Lacroix. Son instruction est aussi partiale que celle du capitaine Allix. En la parcourant, on relit les pages des du Paty de Clam et des Ravary. Tous les témoignages qui innocentent Rousset sont écartés. La victime, à son lit de mort, a déclaré, à maintes reprises, que son assassin est un autre soldat. Le lieutenant Pan-Lacroix n'a pas voulu consigner dans son rapport les dénégations du moribond.

Le malheureux Rousset est condamné à vingt ans de bagne.

Cette fois, on sera débarrassé de lui ? Pas encore.

Le médecin-major qui a assisté Brancoli dans ses derniers moments, un honnête homme, révèle la forfaiture. La Cour de Cassation brise l'inique arrêt et renvoie à nouveau Rousset devant un conseil de guerre.

Mais — et c'est là une chose invraisemblable et révoltante — le même lieutenant Pan-Lacroix, dont le premier rapport a méconnu sciemment la vérité, est chargé à nouveau du rôle d'instructeur dans le second procès.

Espère-t-on qu'il se déjugera ? Allons donc ! C'est mal connaître cette justice militaire « qui n'est pas la même que la vôtre », comme disait un des accusateurs du capitaine Dreyfus à ses défenseurs.

Le lieutenant Pan-Lacroix, d'après la dépêche que le général de division de Constantine vient d'envoyer au ministre de la Guerre, a clos son instruction en déclarant que « ne voulant pas lui donner le caractère d'un débat contradictoire, « il jugeait les confrontations inutiles. »

On croit rêver en lisant ces lignes. Quoi ! un magistrat d'une juridiction quelconque, ayant entre ses mains la vie d'un homme, a osé dire cela ! Je sais bien que depuis les révélations de l'affaire Dreyfus, la justice militaire ne peut plus se déshonorer.

Les coupables, ce ne sont pas ces hommes qui ne savent pas, qui ne peuvent pas être des juges : ce sont les parlementaires qui, après une effroyable expérience où la République et l'honneur de la Patrie faillirent sombrer, ont maintenu depuis quatorze ans le régime des conseils de guerre.

Millerand est intervenu à temps. Il a bien fait. Mais tout n'est pas fini. Les militaires tiennent leur proie, veulent assouvir leur vengeance. L'histoire tragique du procès de Rennes recommençant l'innocent peut se renouveler demain.

L'affaire Rousset est une bombe qui éclatera avec une violence inouïe si l'iniquité persiste, si un nouveau crime s'accomplit. Aux obsèques d'Aernoult, derrière le cadavre du misérable disciplinaire supplicié, il y avait des milliers d'hommes dans la rue comme au soir de l'assassinat de Ferrer, et la police a été bien inspirée de ne pas s'opposer à la manifestation.

Laisser condamner Rousset, c'est revenir aux sombres jours de 1898... Prenez garde !

Paul DESACHY.

AU CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE

AU CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE, A PARIS, ON A VU DES SOCIETES VENUES D'UN PEU TOUS LES COINS DU MONDE. — VOICI LES DEFILES DE MUSIQUES ANGLAISES.

CHRONIQUE

LE SIFFLET

Mlle Lucette fait son entrée dans le monde. Elle sort, toute blancheur, des mains de sa maman et de ses éducatrices : ses yeux n'ont jamais vu le mal, ses oreilles n'ont jamais rien entendu de vilain, son cœur ignore la méchanceté.

Dix-huit ans : elle est blonde, pas grande, les traits délicats, le corps menu ; mais sa faiblesse a l'énergie de la pureté, ses formes graciles sont fières. Pareillement, elle est toute sensibilité, toute bonté ; mais elle a, hermétique, farouche, la notion du devoir, cette virginité de l'âme.

Mlle Lucette fait son entrée dans le monde ; elle débute comme institutrice stagiaire à l'école maternelle du quartier des Plâtriers.

— Voici votre classe, mademoiselle, dit la directrice.

Soixante enfants de cinq à six ans, mal vêtus, mal poussés, blêmes et grimaçants, regardent la nouvelle maîtresse faire la révérence.

La directrice s'installe dans le bureau.

— Votre première leçon va me renseigner sur vos aptitudes, mademoiselle. Un exercice d'observation, s'il vous plaît !

Cet exercice consiste à présenter aux élèves un objet usuel et à leur faire dire tout ce qui peut s'y rapporter.

Lucette choisit une chaise, la place devant les rangées de bancs et s'assied, gracieuse, souriante.

— Qu'est-ce que je fais, mes enfants ?

Pas de réponse. En effet, ses mains ne bougent pas, elle ne fait rien. Bien, bien ! Sa mine devient délicieusement expressive :

— Voyons, j'étais là-bas, je suis venue ici et j'ai fait un mouvement ; j'ai fait le mouvement de... ?

Silence — la question est encore trop compliquée. Oh ! les innocents, il en faut une simplicité pour les faire parler !...

— Voyons, mes enfants, sur quoi suis-je assise ?

Une clameur formidable :

— Sur vot' derrière !

La directrice, excellente personne, estime qu'il faut secouer les débutantes ; elle se fâche :

— Vous manquez de jugeotte, mademoiselle ! Le métier consiste précisément à ne pas provoquer des réponses fâcheuses.

A l'heure de la récréation, dans la cour, elle attrape encore Lucette, vertement :

— Vous ne tenez pas compte de mes instructions, mademoiselle ! Que vous ai-je dit ? Les enfants ne doivent rien avoir dans les mains ; tout objet dur peut leur faire mal s'ils tombent — ou leur servir à blesser leurs camarades. Eh bien, vous ne voyez pas Rara, là, devant vous ? Qu'attendez-vous pour confisquer son sifflet ? Et surtout, ne rendez sous aucun prétexte les objets confisqués — aucune défaillance : là est votre devoir le plus grave.

Et Lucette pivote tout le long de sa journée de début, effarée, perdue, ballottée entre les mots d'enfants qui portent comme des revers de main, et les observations de la directrice qui cinglent comme des soufflets.

Le soir, Lucette, assise sur un banc du préau, attend sa maman qui doit venir la chercher.

Un seul enfant reste, qui sera emmené par la femme de service : Rara. Il est blond, maigre, la pomme d'Adam pointe à son cou trop long, trop mince — la misère est à ses joues. Mais il a un grand front, un nez busqué, des yeux luisants ; avec son tablier grisâtre et rapiécé, il personnifie l'école, le quartier.

Il s'approche et se campe devant Lucette, les mains derrière le dos, le menton en avant :

— Dis donc, tu vas me rendre mon sifflet ?

Lucette fait « non » de la tête.

— Tu veux pas me le rendre ? Bon, tu vas voir ! En sortant, je le dirai au sergent de ville ! Oui, oui, je te ferai prendre par le sergent de ville, celui qui a une grosse moustache noire. Il te dira : « C'est très mal, mademoiselle, de prendre les choses qu'est pas à vous ! » et il te mettra en prison. Tu ne sais pas comment que c'est la prison ? Il fait tout noir, et y a des rats !

Un sourire amer déchira la figure de Rara ; il a renoncé à la menace ; sa voix exprime une sorte de résignation sarcastique :

— Tu veux me rendre mon sifflet... J'avais rien que ça... Chez nous, j'ai pas de billes, pas de soldats, pas de chemin de fer, pas de tout ça qu'on voit au bazar... J'avais que mon sifflet, que j'avais acheté avec un sou de mon déjeuner, dimanche... Ça t'est égal qu'on n'a rien et qu'on est petit... tu nous aimes pas... parce qu'on a des galoches percées... Tu fais semblant de ne pas entendre, tu bouges pas, méchante, grande méchante ! Oui, oui, tu peux serrer tes épaules, va ! mauvais cœur !...

Certains mots ont une vibration étonnante : ils emplissent l'espace, ils le rendent solennel : « Mauvais cœur » !

Certains mots, en frappant, vous arrachent le souffle et vous font pâlir : « Mauvais cœur » !

Un silence. Rara, soudainement adouci, va et vient en jetant des regards de côté à Lucette...

— Si tu me l'avais rendu, on aurait été amis... T'es nouvelle, tu connais personne... Les gosses i'te font des grimaces derrière le dos... T'as peur dans la cour, quand tout ça « cavale » autour de toi... et t'as peur de la directrice ; elle bougonne tout le temps... Avec moi, tu serais pas toute seule... moi, je t'aimerais...

Il s'approche :

— Je sais bien où qu'il est, mon sifflet ; il est là, dans la poche de ton tablier... Oh ! je le sens... et comme j'entends un tic-tac, là, dans ton corsage !...

Lucette, les bras serrés au corps, supplie :

— Non ! Rara... il ne faut pas... mon petit Rara...

« Mon petit Rara » ! Il s'arrête :

— Qu'est-ce t'as ? Je veux pas que t'as du chagrin. Alors je le laisse dans ta poche... T'as du chagrin pour un sifflet ? Ah ! làlà ! faut pas !... Et puis, c'est pas vrai, je le dirai pas au sergent de ville... et puis t'es pas si méchante que ça...

Les mains dans les poches, il tournaille, en regardant le plancher :

— Tu crois que je t'aimes pas ? (Un haussement d'épaules.) Je t'ai aimée tout de suite que t'es arrivée... Alors, je te le donne... il siffle bien, tu verras...

La maman de Lucette arrive.

— Oh ! comme tu as l'air fatiguée ! Tu es toute défigurée... C'est ce vilain quartier... Nous ferons des démarches pour obtenir ton changement ; tu ne resteras pas dans cette affreuse école.

Rara se sent désigné par le geste de la dame. Il redresse la tête et fait pointer la pomme d'Adam à son cou d'oiseau ; immobile, les yeux anxieux, il tend sa joue crasseuse à la réponse de mademoiselle, à qui il a donné son sifflet.

— Oh ! non, maman, dit Lucette avec un sourire ineffable, je ne veux pas changer, ce n'est pas possible... Voici Rara, c'est mon ami... Alors, on ne peut pas se quitter...

Léon FRAPIE.

LES ELECTIONS GENERALES EN BELGIQUE

Enthousiaste veille de bataille
Un Meeting monstre à Péruwelz,
où Vandervelde et Royer font acclamer le cartel par dix mille citoyens

C'est vraiment une atmosphère de fièvre et de bataille, dans laquelle, à peine la frontière franchie, on a la sensation de se trouver.

Lundi, dans la foule qui, dès le début de l'après-midi, descend à la coquette gare de Péruwelz, où doit se tenir tout à l'heure un meeting avec le concours des citoyens Vandervelde, représentant de Bruxelles, et Emile Royer, représentant de Tournai, les conversations roulent, et avec quelle âpreté d'accent et quelle véhémence de gestes, sur la question électorale.

Les trains bondés amènent, à chaque arrivée, de nouvelles théories de manifestants décorés, pour la plupart, d'une fleur rouge, insigne du Parti Ouvrier ; d'autres, de quelques bluets, couleur du fanion libéral.

Partout, sur les poteaux télégraphiques, les clôtures, les murs, les arbres même, c'est la débauche d'affiches, de caricatures, de proclamations qui sont la caractéristique des élections en Belgique, où la propagande par l'image est toujours intéressante et, paraît-il, efficace.

En attendant l'heure de la réunion, on fait l'ascension de la colline de Bonsecours. Cette dernière bourgade resta longtemps reliée à Péruwelz sous la même administration communale : toutes deux ont aujourd'hui leur autonomie.

Bonsecours, on le sait, est le centre d'un pèlerinage à grande publicité, un site pittoresque et commercialement installé avec l'habileté traditionnelle chez les « marchands du temple » à cheval sur la France et la Belgique.

C'est un des foyers actifs de la propagande catholique : ce ne sont que couvents, abbés séculiers, moines, frères et nonnettes ; par exemple, la « Providence » de Douai et les « Maristes » de Valenciennes y ont transporté leurs pénates et leurs élèves. De divers côtés, des immeubles monumentaux attestent la « pauvreté » de ces congrégations dont est rongée notre voisine.

Mais aujourd'hui, les pèlerins sont, évidemment, en petit nombre, et, par rapport même aux curieux que le concours hippique a amenés, et surtout aux manifestants qui descendent de plus en plus pressés vers Péruwelz.

Le meeting

Le meeting doit commencer à 6 heures. Il doit avoir lieu au salon de la Villette, à peu de distance de la place de la Mairie. Mais, malgré ses vastes proportions, la salle, on le prévoit, sera plus qu'insuffisante.

Mais le temps « du bon Dieu » est du côté des anticléricaux. Il est impossible de rêver meilleure température, et les orateurs sont maintenant formés aux réunions de plein air...

...Un cortège imposant se forme vers 5 heures et demie, précédé par l'Harmonie communale, que suivent plus de cent citoyennes, la fleur rouge au corsage.

Un millier environ de citoyens se groupent derrière, pour aller recevoir Vandervelde, qui vient de Wiers, à la limite du territoire au « Pont du Français ».

On revient sur la place et le cortège, d'où partent les cris mille fois répétés de « Vive Vandervelde ! A bas la calotte ! » fait le tour du quadrilatère. La fanfare des groupes socialistes de Quevaucamps, qui s'est jointe à l'Harmonie, rythme allègrement la marche et l'« Internationale », qu'a commencée le groupe nombreux des délégations socialistes françaises de Condé, Vieux-Condé, Valenciennes, Fresnes, etc., retentit avec une admirable ampleur.

On se reforme pour aller à la gare au-devant d'Emile Royer, qu'une tempête de bravos accueille.

Il faut alors, et non sans difficultés, retourner en arrière pour gagner la Place.

Ce n'est plus une foule, alors, c'est une mer humaine qui déferle. L'immense place est noire, et des rues qui, en éventail, y aboutissent, les manifestants continuent d'arriver sans trêve.

On a dressé une petite estrade à l'angle de la place, près de la route de Bonsecours.

De là, le coup d'œil est inoubliable. Il n'y a plus un pouce de terrain libre, et les trottoirs, les escaliers d'entrée, les fenêtres des maisons sont envahis. Combien y a-t-il d'auditeurs ?

Peut-être quinze mille ; à coup sûr plus de dix mille, et jamais Péruwelz n'a vu telle affluence.

Un coup de clairon, et c'est le calme, le silence, l'impression nette et profonde que tous ces hommes constituent une force à laquelle on peut tout demander, qui seraient prêts à tous les sacrifices pour la cause émancipatrice à laquelle ils se sont voués.

Emile ROYER

Le député socialiste de Péruwelz prend le premier la parole.

Il a l'éloquence simple, bon enfant, et l'on sent qu'il est autant l'ami que le représentant.

Il débute par un hommage ému à la vaillance de Vandervelde et un remerciement à la masse des électeurs présents, pour l'émouvant spectacle qu'elle donne.

Il s'agit aujourd'hui de débarrasser le pays du gouvernement clérical.

C'est en vain que celui-ci tenterait de se raccrocher au pouvoir. Depuis dix ans, il perd de son influence, et les dernières élections ont marqué le commencement de la débâcle.

C'est en vain aussi que l'on essaiera la corruption et la fraude, qu'on a rapproché la date des élections pour empêcher que des milliers de travailleurs, obligés de s'exiler pour aller gagner leur pain en France, puissent voter.

On sait que ce sont les meilleurs, les plus fermes qui s'expatrient pour ne pas mourir de faim. Ce sont des milliers de voix qu'on nous vole.

Heureusement, l'enthousiasme est grand : on va certainement balayer les gens qui veulent violer la liberté du père de famille et du travailleur, qui veulent détruire l'enseignement de libre examen, devenir la puissance politique et économique, car, Vandervelde l'a bien dit : « La religion est le paratonnerre du coffre-fort ».

L'orateur termine en flétrissant la campagne de diffamations des adversaires qui refusent la contradiction, qui agitent le spectre de la Révolution, alors qu'ils sont le gouvernement de la guerre civile et de l'injustice. Il faut chasser ces gens, si pas par la porte, par la fenêtre. Il faut renforcer le groupe socialiste, car la victoire du cartel ne sera pas seulement celle du drapeau bleu de nos alliés libéraux, mais surtout celle du drapeau rouge.

De longues acclamations ponctuent cette péroraison.

Mais — ceci pourrait étonner qui ne connaît pas le caractère de nos voisins wallons — il semble que les orateurs sont relativement peu applaudis. Ce n'est pas notre exubérance nationale : c'est en quelque sorte un recueillement presque religieux, dans lequel ces foules sont suspendues aux lèvres de leurs propagandistes, boivent leurs paroles, vibrent et manifestent surtout leur communion d'idées avec eux par des exclamations qui jaillissent spontanément : et c'est beaucoup plus impressionnant encore que les fracas des bravos.

C'est surtout quand Verdervelde parle que cela apparaît. Après le tonnerre d'applaudissements qui le saluent, on s'aperçoit que ces milliers et ces milliers de citoyens sont sa chose, sont à lui, et qu'ils oseraient à peine rompre le charme pour exprimer les sentiments qui les pénètrent.

VANDERVELDE

La question cléricale et le problème social

L'éloquent leader s'excuse d'abord de sa faiblesse de voix : c'est son dixième meeting depuis trois jours !

Mais combien réconfortant est cet enthousiasme de nos amis, et des travailleurs !... C'est un gage de victoire.

Nulle part nos auditoires trop nombreux ne nous permettent de trouver de salle assez vaste.

Nous sommes un peu comme Jésus-Christ, qui errait sans toit (rires). Il nous faut parler en plein air.

Nous avons confiance. Depuis 1894, où, comme un boulet de canon, un groupe de 28 socialistes entra à la Chambre, on n'a vu pareil mouvement. Mais surtout aujourd'hui, ce n'est plus une poussière balayée par l'orage, c'est la classe ouvrière organisée qui marche à l'assaut du gouvernement clérical, et demain à l'assaut du capitalisme.

Les cléricaux en ont trop fait. Qui a intérêt à les soutenir ? Les petits rentiers eux-mêmes voient baisser leurs revenus. Les fermiers savent que leurs fermages augmentent par les mesures cléricales. Les fonctionnaires sont las de leurs salaires de misère.

Les ouvriers souffrent de la vie chère, des gains plus bas qu'ailleurs, des lois de protection du travail insuffisantes.

Ils veulent le suffrage universel qui, ensuite permettra les réformes, mais cela ne suffira pas.

Pouvons-nous compter sur l'enthousiasme des libéraux, sur leur esprit de justice ou de clairvoyance, alors qu'hier encore ils restaient attachés au vote plural ?

Il faut surtout renforcer le socialisme, obtenir le S. U., conquérir l'égalité politique.

L'orateur fait alors l'éloge de Royer et termine ainsi :

« Mais vous êtes des ouvriers, le seul parti qui lutte sans réserve et sans relâche. Car nous, socialistes, nous sommes la classe ouvrière elle-même.

» Parmi nous, il y a quelques bourgeois, oui : ils sont venus après étude et réflexion, sincères, mais ils sont minorité, — de même que dans les partis bourgeois il y a encore des ouvriers inconscients.

» Mais dans l'ensemble, le parti clérical est le parti férocement conservateur, aveuglé par ses propres fautes.

Le parti libéral est composé de bourgeois clairvoyants, parfois généreux, qui comprennent que devant le peuple qui monte, la seule politique possible est de l'aider à monter.

De plus en plus, les travailleurs prennent conscience de leurs intérêts et semblent s'inspirer de ce mot d'un puissant patron clérical :

« Je ne comprends pas qu'on soit ouvrier sans être socialiste !

En route !

Et c'est l'image finale, familière à dessein, pour qu'elle se grave dans les cerveaux :

« Il y aura, le 2 juin, trois trains à prendre : la ceinture, la banlieue, l'express.

La ceinture vous ramènerait en arrière, après un long détour : c'est le train clérical.

La banlieue est le train libéral : il va dans la bonne direction, mais pas vite, parce qu'il s'arrête à toutes les stations. Si vous n'êtes pas pressés, vous le prendriez.

Le grand express socialiste, c'est là le train direct que vous prendrez. Allons ! camarades, en voiture ! En route pour le suffrage universel ! »

Une indescriptible ovation a lieu ; puis les cris reprennent de : « A bas la calotte ! Vive le cartel ! » cependant qu'à grand'peine les musiques tentent de reprendre la tête d'un cortège qui reconduit les orateurs entourés, presque portés par la foule.